

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil syndical

**Objet de délibération :**  
**Election d'un Vice-président**

**Séance du 1er octobre 2024**

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 46 délégués sur 82, convoqués le 24 septembre 2024

Pouvoirs donnés :

/

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Eliane NAMBOTIN, Valérie PERRACHON, Messieurs Julien BELLAND, Gilbert BOUCHON, Joël BRUNET, Morgan CORNEFERT, Patrice FREY, Thierry LADREYT, Gilles CELLARD, Benoît GIARDINELLI, Gilberto GRECO, Marc JANODY

CC de la Côtière à Montluel : Monsieur Pierre-Yves GERARD

CC de Miribel et du Plateau : Monsieur Jean-Pierre GAITET

Est élu secrétaire de séance :

Anne BOLLACHE

En raison du changement de Président à la Communauté de communes de la Côtière à Montluel en mai dernier, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-président pour le Bureau du Syndicat mixte BUCOPA, en lieu et place de Monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT qui avait été élu en tant que 2<sup>ème</sup> Vice-président.

Le Président propose comme 2<sup>ème</sup> Vice-président :  
Monsieur Philippe BELAIR.

Il est rappelé que :

- les Vice-présidents sont élus à bulletin secret à la majorité absolue
- si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour ; l'élection a lieu alors à la majorité relative
- l'élection des vice-présidents se fait par scrutins successifs et individuels. Ils prennent rang, dans l'ordre de leur nomination

Il est alors procédé au **1<sup>er</sup> tour de scrutin**, à bulletin secret, à la majorité absolue – membres en exercice 82

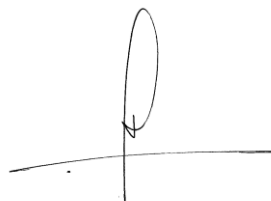
- présents ou représentés : 43  
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43  
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0  
- nombre de suffrages exprimés : 43

A obtenu :

Monsieur Philippe BELAIR : 43 voix

Est élu Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA :  
2<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Philippe BELAIR

Le Président,  
Alexandre NANCHI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal line extending to the right.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme  
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le  
Affichée le*